

---

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 30 août 2005

**Rentrée Robien : on connaît déjà la chanson...**

On avait « espéré » que le mouvement lycéen et la claque électorale du 29 mai auraient raison de la loi Fillon : Robien n'avait-il pas promis d'en remettre les décrets d'application aux calendes grecques ? Mais entre temps il y a eu les vacances et l'inévitable baisse de mobilisation, qui redonneront toujours du tonus aux gouvernements les moins légitimes. La loi Fillon sera donc mise en œuvre dès cette rentrée. Avec son minimum éducatif à ingurgiter, son retour au redoublement obligatoire, son système étanche d'orientation aussi précoce qu'irréversible, ses mentions au Brevet des collèges, ses bourses « au mérite » et sa braderie des lycées professionnels aux intérêts patronaux locaux. Ce sont clairement les doctrines éducatives les plus rétrogrades qui font leur grand retour. C'est pourquoi la Fédération des syndicats SUD éducation a voté contre les treize décrets d'application de la loi Fillon présentés le 7 juillet au Conseil Supérieur de l'Éducation.

L'autoritarisme, l'élitisme et l'utilitarisme économique sont en effet aux antipodes des aspirations scolaires de la grande majorité des élèves, des parents et des enseignants. Voilà pourquoi il fallait absolument faire taire la contestation (surtout lycéenne) de la loi Fillon ; voilà comment s'explique la dureté inégalée de la répression subie par ce mouvement, qui était avant tout celui d'une jeunesse citoyenne et pacifique. A la brutalité habituelle des forces de l'ordre se sont systématiquement ajoutées les poursuites judiciaires et disciplinaires. Défendre aujourd'hui les lycéens et les enseignants mis en examen, c'est donc agir pour que cette nouvelle méthode de coercition politique ne devienne pas une habitude - gouvernementale.

Pour la présente rentrée scolaire, Robien, qui se proclame « manager pédagogue », veut nous insuffler « de l'esprit positif » — continuation de la « positive attitude » chère aux chanteuses débiles et aux premiers ministres sourdingues ? Quoi qu'il en soit, l'apprentissage obligatoire de l'hymne national à l'école primaire sera une des mesures symboliques de la rentrée. Et c'est donc sur l'air de la Marseillaise, ce monument belliqueux et xénophobe, qu'il annonce :

- Des « embauches » ? 45000 « emplois de vie scolaire » d'ici janvier (dont 25000 renouvellements : ça sent déjà l'arnaque). Nouvel avatar des aides-éducateurs, il s'agit de « contrats d'avenir » (pour allocataires du RMI et chômeurs en fin de droits, 36 mois maximum), ou de « contrats d'accompagnement à l'emploi » (24 mois maximum). Pour l'essentiel, du temps partiel imposé, payé au SMIC horaire (par le Ministère de l'emploi). En trois ans, la droite a viré la quasi-totalité des surveillants et aides-éducateurs, ainsi que 17000 enseignants non titulaires. Les départs en retraite sont généralement différés (merci Fillon !). Le chômage et la précarité augmentent. SUD éducation réclame toujours la titularisation de tous les collègues précaires, sans conditions de concours ou de nationalité (et l'arrêt de tout recrutement précaire). Pour une école de qualité : du personnel titulaire stable, formé, nombreux. Et pour une société solidaire : un vrai partage du temps de travail.

- Le « remplacement » à l'interne ? Vouloir remplacer un prof malade au pied levé, c'est se moquer éperdument de la qualité du cours de substitution. Il existait, il y a peu, de véritables titulaires remplaçants, qui secondaient leurs collègues et aidaient les élèves entre deux remplacements. Pour SUD éducation, la solution est là : refusons collectivement les remplacements à l'interne, et exigeons de vraies embauches. Nous dénonçons l'idéologie individualiste qui prévaut, pour le personnel, les élèves, la société entière : chacun pour sa peau, et malheur aux plus faibles.
- Un meilleur « accueil » des élèves ? Chaque enfant doit avoir sa place à l'école, naturellement. Mais lorsque Robien parle de soutien scolaire, de renforcement des langues, de programme personnalisé de réussite éducative (PPRE), de prise en compte du handicap, il passe sous silence l' AIS sacrifiée depuis des années ; il compte simplement sur les enseignants pour bricoler des solutions sans moyens supplémentaires. Auparavant, il fallait une année pour former un enseignant spécialisé. A présent : six semaines ! C'est l'intégration en trompe-l'œil, dans une école qui aggrave les inégalités. Robien ment aux familles qui ont le plus besoin d'école, pour les anesthésier.
- Les bourses au « mérite » ? Seuls les élèves « méritants » seront aidés (les autres se débrouilleront ?). Mais qu'est-ce qu'un élève méritant ? Le mouton le plus docile ? La fille du député ? Lorsqu'un enseignant mettra une mauvaise note à un élève, c'est sa famille, au bout du compte, qui sera pénalisée. Ce n'est pas à l'école de fixer les critères de l'aide sociale ! Notre pays est riche. Il doit lutter véritablement contre la misère, afin d'offrir un avenir stable à chaque personne vivant sur son sol, et assurer notre avenir collectif en investissant un maximum de moyens dans l'éducation, la formation et la recherche publiques.

**... faisons taire le chanteur !**